

Photo : Bénédicte MISSON



Marché de Noël
Journée de l'arbre
Don de sang
organisé par le CCE, Conseil
Communal des Enfants



Don de sang organisé par le CCE
Samedi 15 février 2020



CROIX-ROUGE
de Belgique





**Olivier
TITEUX**
HAMOIS

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE

ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées



Gesves, Faulx-les-Tombes, Sorée, Florée,
Assesse et environs

| | |
|------------------------------|----------------------|
| DAGNELIE Cécile | 0477/58.80.96 |
| WELVAERT Marie-Noëlle | 0472/11.42.40 |
| VERJANS Veronique | 0472/10.68.99 |
| ROQUET Katy | 0497/45.52.53 |



BOUILLON

Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53

CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be

RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE

Quel mazout
respecte
l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

*Voir respect à l'installation d'un nouveau système.



Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON 

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

**Excellence
Construc**

Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
Gsm : 0475 / 86 01 53

PEINTURE



Osez la couleur

Profitez de nos
conseils décors
et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
0474.21.68.90

info@peinturevdd.be

Rue du Pont d'Acoust, 13 - 5340 Gesves

Madame, Monsieur,
Chères Gesvoises, Chers Gesvois,

L'année 2019 est dernière nous et, avec elle, le risque de mise sous tutelle financière de notre commune. La situation est effectivement maintenant plus supportable même si elle reste inquiétante : sans réserve, nous ne pourrions faire face à aucune mauvaise surprise alors que le budget 2020 ne présente qu'un léger boni de 13.000 euros.

Cela étant, nous pouvons envisager quelques projets d'investissement cette année, parmi lesquels :

- L'acquisition des terrains pour le VICIGAL et sa création : 1.363.000 € (871.000 € de subsides)
- La réfection du pont de Sorée, rue du couvent pour 115.000 € (61.800 € de subsides)
- Le dépôt du dossier de construction d'un nouveau terrain de foot : 1.500.000 euros (1.125.000 € de subsides espérés)
- Investissement dans les crèches communales pour 60.000 €
- Achat de signalisation/accessoires et réalisation de travaux en faveur de la sécurité routière et de la mobilité à hauteur de 100.000 €

Nous mettrons également les prochains mois à profit pour étudier et initier entre autres les projets suivants :

- La création d'une cuisine collective,
- La création d'une épicerie sociale,
- La construction d'un petit réseau de chaleur pour l'école, la Maison de l'Entité et la crèche de Faulx-Les Tombes avec installation d'une chaudière à plaquettes,
- La construction d'une nouvelle école à Mozet,
- La mise à jour du Plan communal de mobilité (PCM),
- L'aménagement de nouveaux sentiers inter-quartiers et inter-villages.

Dans l'attente de voir se réaliser ces projets, nous profitons de ce premier Gesves Info pour vous souhaiter une merveilleuse année faite de bonheur et de partage.



Le Collège communal

SOMMAIRE

03 Editorial collégial Attributions du Collège

05 Population – Etat Civil

Etat-Civil

05 Environnement Agriculture & Energie

Recyparc
Zéro déchets
Nettoyage de printemps
PCDR
Pesticide
Urgence climatique
Pollution
GAL'rie Bois
Retour sur la semaine de l'arbre

12 Enfance & Jeunesse

Activités Gesves Extra
Don de sang – CCE
Déménagement consultations
ONE
Formation accueillante
Dépistage visuel ONE
Plaine de vacances
GAL – Animation école Sorée

15 Travaux

Panne éclairage public

15 Participation citoyenne

Appel aux photographes
Droit d'initiative citoyenne

16 Culture

Appel aux exposants
Bibliothèque
Expo bibliothèque –
Annick RANWEZ

18 Sport

JCPMF

19 Patrimoine

Petit patrimoine populaire
wallon

19 CPAS vous informe

Maraîchage
Blanchisserie du Samson –
Fonctionnement
Taxi social
Permanences juridiques CPAS de
Gesves
Médiation de dettes
Repas à domicile
Allocation de chauffage
Eté solidaire
Logement
Famille accueil

23 Logement

Charte logement

24 Nos aînés

Activités des seniors
Cours de stretching

24 Police – Sécurité - Mobilité

Nouveau règlement

25 Agenda associatif

Balade dominicale
Atelier sophrologie
Spectacle «Monsieur Toulmonde»
Souper choucroute RFC SOREE
Gouter des seniors
Un cœur pour la Vie
Brocante Télévie
Chasse aux œufs
La Boule Joyeuse
Brin d'Alice – Stage de Pâques
Trail des Carrières
Dîner africain

28 Agenda communal

Permanence pension
Daniel BRUAUX
Journée détente ?

29 Mais aussi...

Marché de Noël
Poste médical de Namur
Patricia HESPEL
Le GAL à l'honneur

29 Les services communaux vous informent

Renseignements administratifs

30 Les groupes politiques ont la parole....

ECOLO - GEM - RPG Plus

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION - ATTRIBUTIONS ET COORDONNÉES



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication (avec le Collège), Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine 0474/499.042
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, Gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin 0495/23.76.18
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Patrimoine, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE).



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine 0495/122.102
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin 0498/512.637
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Patrimoine (cadastre bâtiments), Eclairage public.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS 083/670.325 – 0477/391.630
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact

LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Marc EVRARD – Directeur général faisant fonction

083/670.305
marc.evrard@gesves.be



Directeur financier Commune/CPAS

083/670.328 - 0472/320.451
receveur@gesves.be

ETAT CIVIL

Les naissances

Violette MASSON, fille de Julien et de Julie NOËL (Sorée), le 08/11/2019
 Corentin NICOLAS, fils de Loïc et de Emilie BRUNIN (Gesves), le 08/11/2019
 Line BOVY, fille de Michel et de Judith NJOUSSE PENDA (Faulx-Les Tombes), le 15/11/2019
 Zaya MOREAU, fille de Sébastien et de Emmanuelle WODON (Gesves), le 25/11/2019
 Violette WILMART, fille de Olivier et de Céline BAIJOT (Gesves), le 25/11/2019
 Léana MONTULET WILMOTTE, fille de Christophe MONTULET et de Jessica WILMOTTE (Mozet), le 26/11/2019
 Giulia LAMAJ, fille de Stefan et de Valbona BUZO (Gesves), le 30/11/2019
 Louise FONTINOY, fille de Hubert et de Angela RUGGIERO (Dudelange), le 07/11/2019
 Camille GONZALEZ, fils de Esteban et de Amélie LALLEMENT (Faulx-Les Tombes), le 02/12/2019
 Boris GRANDJEAN, fils de Alexandre et de Maurie AUVE (Faulx-Les Tombes), le 07/12/2019
 Léane MOMMART, fille de Yves et de Pauline DEGOUYS (Gesves), le 16/12/2019
 Célian DUBOIS, fils de Ludovic et de Cécile VANARDOIS (Haltinne), le 27/12/2019
 Camille SIMON, fille de Gilles et de Elodie LUFIN (Faulx-Les Tombes), le 28/12/2019
 Gaspard VANDENBOSCH, fils de Thomas et de Pauline MARGUINIO (Gesves), le 02/01/2020
 Elena ANTOINE PRIMORICI, Fille de Nathanaël ANTOINE et de Maria PRIMOCERI (Haltinne), le 05/01/2020
 Rose LAMBERT, fille de Nicolas et de Laeticia HINCOURT (Haltinne), le 06/01/2020
 Flora MERÖ GUIMARAES, fille de Kevin SEQUEIRA GUIMARAES et de Iloona MERÖ (Gesves), le 07/01/2019
 Idaline BOURGEOU, fille de Bertrand et de Leslye ROQUET (Gesves), le 09/01/2020

Les mariages

Loïc GOFFIN et Laure THOMAS, le 07/12/2019
 Guy VERSAILLES et Annick FRANCOIS, le 23/12/2019
 François STEVENART et Stéphanie ROLAND, le 24/12/2019
 Thomas EVRARD et Marie-Lise COLSOUL, le 18/01/2020

Les décès

Violette MASSON, le 08/11/2019
 Marie DONIS, 92 ans (Gesves), le 17/11/2019
 Marie HUMBLE, 84 ans (Mozet), le 18/11/2019
 Simonne HONOREZ, 75 ans (Mozet), le 25/11/2019
 Jean DINSART, 80 ans (Gesves), le 01/12/2019
 Henri PASTEELS, 95 ans (Mozet), le 07/12/2019
 Michel DELANGRE, 76 ans (Gesves), le 07/12/2019
 Maurice BEKA, 84 ans, le 05/12/2019
 Philippe GERARD, 60 ans (Gesves), le 21/12/2019
 Baudouin BODART, 84 ans (Gesves), le 24/12/2019
 Jeanine COLOT, 86 ans (Fernelmont), le 25/12/2019
 Serge BRUTOUT, 54 ans (Faulx-Les Tombes), le 26/12/2019
 Rose RENSON, 81 ans (Mozet), le 27/12/2019
 Andrée PIREAUX, 93 ans (Gesves), le 27/12/2019
 Jérôme HONTOIR, 39 ans (Thon-Samson), le 29/12/2019
 Françoise THORON, 59 ans (Gesves), le 04/01/2020
 Maria STASSIN, 99 ans (Mozet), le 07/01/2020
 Albert REMACLE, 101 ans (Namur), le 09/01/2020
 René BOUCHAT, 82 ans (Gesves), le 11/01/2020
 Désiré GILSON, 79 ans (Sorée), le 13/01/2020
 Louis RASE, 86 ans (Faulx-Les Tombes), le 14/01/2020

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE ENERGIE

UN RECYPARC MOBILE AU CŒUR DES VILLAGES

A partir du 1er février, BEP Environnement propose un service de proximité à la population namuroise. Un recyparc mobile se déplacera au cœur des villes et villages pour les citoyens en perte de mobilité ou à mobilité réduite afin de répondre à leur difficulté de déplacement vers les recyparcs.

Une solution pour collecter certains types de déchets

Voici les déchets qui pourront être déposés dans ce recyparc mobile :

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM - Déchets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon
- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons de liège, les écrans et petits DEEE et (déchets d'équipements électriques et électroniques)

En revanche, les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les recyparcs classiques qui sont équipés de conteneurs suffisamment grands pour accueillir ces déchets. En effet, les dimensions réduites de la remorque ne permettront pas d'accepter un volume de déchets trop important.

Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive sont strictement interdits.

Voici les dates de passage du recyparc mobile à Gesves :

- le jeudi 20 février 2020 de 10h à 14h, rue de la Pichelotte sur le parking ;
- le jeudi 16 avril 2020 de 10h à 14h, chaussée de Gramptinne devant le hall des sports à Gesves ;
- le jeudi 18 juin 2020 de 10h à 14h, rue de l'Eglise à Faulx-Les Tombes sur le parking de l'Eglise ;
- le jeudi 20 août 2020 de 10h à 14h, rue de Bonneville, 2 à Haltinne sur le parking en face de la salle ;
- le jeudi 15 octobre 2020 de 10h à 14h, rue des deux chênes, 11 à Mozet sur le parking du Centre Récréatif ;
- le vendredi 23 octobre 2020 de 10h à 14h, rue de la Salle, 3 à Haut-Bois sur le parking de la salle ;
- le jeudi 17 décembre 2020 de 10h à 14h, rue du Centre à Sorée en face de l'Eglise.



Un Recyparc Mobile
 Au cœur des villes et des villages

REJOIGNEZ-NOUS
POUR PARTICIPER AU



Le « Grand Nettoyage de Printemps » est une mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Le dernier week-end de mars, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Pour cette 6ème édition, et pour la première fois, le week-end habituel du Grand Nettoyage de Printemps sera complété d'une 4e journée dédiée aux entreprises !

A Gesves en 2019, 19 équipes composées au total de 523 participants ont récolté 95 sacs de PMC et 119 sacs blancs.

En 2020, nous comptons sur les participants actifs au cours des précédentes éditions, tout comme sur les ambassadeurs qui se mobilisent tout au long de l'année pour pallier aux incivilités persistantes.

Envie de nous rejoindre et créer une équipe dans votre quartier ce printemps 2020 ?

Vous pouvez aussi agir toute l'année en tant qu'ambassadeur de la propreté ou participer à une marche plus propre avec la Marche ADEPS ou à toute autre action de ramassage près de chez vous...

Inscrivez-vous sur le site de Be WaPP :

<https://www.walloniepluspropre.be/citoyens/>

Vous recevrez votre matériel de ramassage !



GESVES : COMMUNE ZERO DECHET

Pour sa 4ème année ZD, la commune organise une conférence ouverte à toutes et tous :



CONFERENCE

« COMMENT RÉDUIRE MA FACTURE DES DÉCHETS »

LE 4 MARS 2020 A 20H

SALLE COMMUNALE (1er étage) - chaussée de Gramptinne 112 à Gesves

Jenny Tuts partagera son expérience dans sa démarche vers le « zéro déchet » et donnera des trucs et astuces pour la maison. Elle expliquera les enjeux et avantages que cela apporte au quotidien !

Les gesvois(e)s ayant participé au défi «Familles Zéro Déchet» pourront en témoigner.

Les résultats sont édifiants : Diminution du poids de leur poubelle grise de 46,2% en un an !

DÉFI DES FAMILLES 2ÈME ÉDITION !

Les familles se sont de nouveau retrouvées pour les 4ème et 5ème ateliers à la Pichelotte

Le 4ème atelier a eu lieu le 12 novembre 2019 : animation de Jean-François d'Espace Environnement asbl sur la **bonne gestion du frigo et des dates de limite de consommation des produits !**



5ème atelier des « Familles Zéro Déchet » du 12 décembre 2019 : **décoration de table pour les fêtes avec de la récup et des éléments de la nature !** Merci et grand bravo à Marc et Julian pour leur créativité !



Des questions ? Contactez Madame Carine LISSOIR : 083/670.211

ou carine.lissoir@gesves.be

VISITER LA PAGE FACEBOOK <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedesGesves/>



Pensons « projets » !



- La Commune de Gesves est en train d'élaborer son Programme Communal de Développement Rural (PCDR) pour les dix prochaines années. Le but ? Améliorer le cadre et la qualité de vie des Gesvois en partant de leurs besoins et idées ! Après avoir réalisé le diagnostic partagé et élaboré la stratégie et les objectifs avec la Commission Locale de Développement Rural, nous sommes à l'étape de réflexion sur les projets à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.



- La stratégie du PCDR de Gesves est la suivante :



- La stratégie du PCDR et ses trois axes ont été déclinés en 15 objectifs repris sous des rubriques telles que la biodiversité, le vivre ensemble et la solidarité, la jeunesse, la culture, l'énergie, le tourisme, le patrimoine, l'économie, le logement. Voici pour exemple, deux objectifs concernant l'axe 1, sous la rubrique Biodiversité et Aménagement du territoire:

Maintenir et développer les spécificités rurales de Gesves en répondant aux enjeux d'avenir et en intégrant les évolutions sociétales

Axe 1 : une commune responsable qui préserve son territoire

Biodiversité (Environnement)

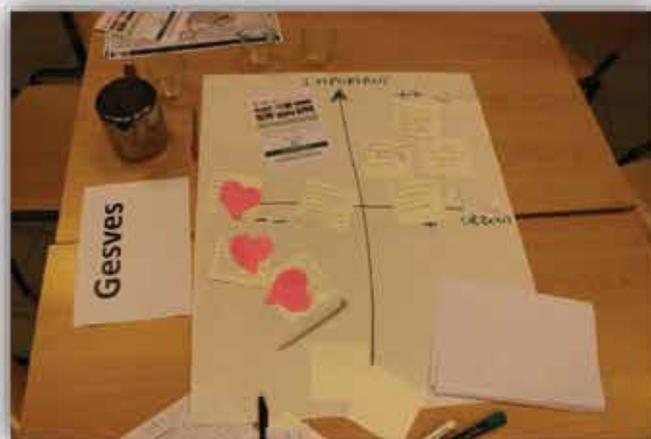
1.1 Protéger la biodiversité en y associant l'ensemble des Gesvois, et notamment les agriculteurs et les propriétaires forestiers

Aménagement du territoire

1.2 Encourager un urbanisme durable dans le respect du caractère rural condrusien des villages

✍ Divers groupes de travail (GT) et tables-rondes sont organisés afin de réfléchir aux idées de projets en lien avec les 15 objectifs de la stratégie:

- ❖ **Table-ronde Tourisme** (26 juin 2019)
- ❖ **GT Aménagement du territoire** (28 nov. 2019)
- ❖ **GT Biodiversité** (30 janvier 2020)
- ❖ **Table-ronde Energie** (5 février 2020)
- ❖ **Table-ronde Logement** (14/21 fév. 2020 à conf.)
- ❖ **Table-Ronde Jeunesse** (février 2020)
- ❖ **Table-ronde Culture** (3 mars 2020 à conf.)
- ❖ **GT Economie et Emploi**



✍ Ce travail se fait également en lien avec les commissions communales existantes ou via enquête(s):

- ❖ **Commissions Patrimoine**
- ❖ **Commission Sécurité Routière**
- ❖ **Commission Agriculture et Alimentation Durable**
- ❖ **Enquête « Economie et Emploi »** : voir page suivante à nous renvoyer avant le 2 mars ou à remplir en ligne www.pcdr-gesves.info/enquete-emploi

Le travail se poursuivra ces prochains mois. Vous pouvez participer aux groupes de travail ou faire part de vos idées aux membres de la CLDR. Au printemps, une réunion aura lieu dans chaque village !

Plus d'informations sur le site de l'opération : www.pcdr-gesves.info



.....
A vos agendas !

Réunion CLDR

17 Mars 2020

20h

Centre récréatif de Sorée

📞 Renseignements : Natalia Gonzalez natalia.gonzalez@gesves.be 083/670 304



ENQUÊTE « Economie et Emploi »



D'après vous, quels projets ou actions faudrait-il mettre en place pour soutenir le développement d'activités économiques locales durables ?

❖ Vous êtes indépendant : Oui Non

❖ Si oui :

❖ Indépendant à titre: Principal Complémentaire

❖ Localisation de l'activité à Gesves: Oui Non

❖ Type d'activité : Commerces et services Industrie et artisanat
 Agriculture Profession libérale Autre

❖ Vos idées de projets ou actions (description, justification, localisation, porteur(s)):

.....

❖ En tant qu'indépendant, avez-vous d'autres besoins ou rencontrez-vous des problèmes que vous souhaiteriez communiquer à l'Administration communale ?

.....

❖ Si vous souhaitez être tenu au courant des suites de l'enquête, laissez-nous votre adresse mail ou postale:

Merci pour votre participation !

Bulletin à détacher et à renvoyer avant le 02 mars à l'accueil de l'administration communale (Chaussée de Gramptinne, 112 – 5340 Gesves)

Ou de préférence à compléter en ligne : www.pcdr-gesves.info/enquete-emploi

POUR UN JARDIN SANS PESTICIDE...



Les pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) sont fortement réglementés vu la nocivité de ces produits tant sur l'environnement que la santé. Leur usage est interdit dans certains cas, afin notamment de protéger les eaux souterraines et de surface.

Ainsi, **il est interdit d'appliquer des pesticides sur les terrains revêtus** (surfaces pavées, bétonnées, stabilisées, couvertes de dolomies, graviers ou ballast) **reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales (filet d'eau, grille, avaloir, égout...)** ou directement aux eaux de surface (cours d'eau, étang...).

Les pesticides sont également interdits **dans des zones tampons minimales** :

- Moins d'**1 mètre** de terrains revêtus reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales et le long des fossés de bord de route ;
- Moins de **6 mètres des eaux de surface** (étang, cours d'eau même rectifiés et/ou canalisés...) à partir de la crête de la berge ;
- Moins d'**1 mètre** à partir de la crête d'un talus relié à un filet d'eau.

Chaque produit peut imposer une zone tampon qui lui est propre. Il est donc possible de devoir respecter une zone plus large que les zones tampons minimales susmentionnées (voir l'étiquette). Mais surtout évitons les pesticides.

Avant d'envisager une quelconque intervention, un état des lieux s'impose...

Ces « mauvaises herbes » sont-elles nécessairement synonymes de nuisances ?

En effet, les plantes spontanées apportent de la couleur au jardin, possèdent certaines vertus et servent d'abris et de nourriture à de nombreux organismes qui vous aideront à équilibrer votre jardin.

Si la présence d'une plante vous pose un réel problème, **des solutions alternatives** à l'emploi de pesticides existent :

- Semer de l'herbe dans les allées pour éviter l'installation de plantes indésirables ;
- Brosser régulièrement les joints des pavés et les filets d'eau afin d'éliminer la terre ;
- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber ;
- Verser un peu d'eau bouillante régulièrement pour faire disparaître une plante indésirable, ou utiliser un désherbeur thermique ou électrique. Mais attention, vu leur nuisance : eau de javel et vinaigre sont également à proscrire !

Pour aller plus loin, de nombreux livres disponibles à la bibliothèque peuvent être empruntés gratuitement grâce au subsidé PCND.

Vous pouvez aussi consulter les sites internet : www.adalia.be et www.natagora.be

URGENCE CLIMATIQUE : APPEL À CANDIDATURE LA COMMUNE S'ENGAGE AVEC LES CITOYENS !

Fonte des glaciers, canicules, inondations, incendies... les rapports scientifiques se succèdent pour démontrer que le dérèglement climatique, qui frappe déjà les populations les plus précarisées et nos agriculteurs, est d'origine humaine et qu'il est urgent de revoir nos modes de consommation et de production.



Les citoyens l'ont d'ailleurs compris. Depuis deux ans, toutes générations confondues, partout dans le monde, ils manifestent dans les rues pour réclamer des mesures fortes. Vu les difficultés d'une coordination internationale, c'est au niveau de l'action locale que nous devons agir avec un impact direct sur le territoire.

C'est pourquoi, lors du dernier Conseil communal de 2019, **la Commune de Gesves a déclaré à l'unanimité l'état d'urgence climatique.**

Au travers de cette déclaration, la commune s'engage sur de nombreux points à agir très concrètement en faveur du climat. Elle a notamment décidé d'adopter un plan de gestion de l'eau pour faire face aux vagues de chaleurs et à l'augmentation annoncée des pluies et orages, sources d'inondations ; de s'orienter vers la conception de quartiers durables, et vers une économie circulaire pour les chantiers de rénovation et les lotissements ; de mettre sur pied une Commission Climat.

Plus globalement, la commune s'engage à travailler transversalement et à orienter ses politiques et ses actions de manière à atteindre la neutralité carbone avant 2050, la fourniture des bâtiments communaux à 100% en énergie verte et, si possible, une réduction de 55% de la production de gaz à effet de serre dès 2030.

Appel à candidature pour constituer la Commission Climat

L'objectif de cette commission est de proposer des actions et assurer le suivi des initiatives communales en vue d'agir ensemble concrètement pour le climat à Gesves.

Chères Gesvoises, chers Gesvois, nous vous invitons à faire partie de la Commission Climat, **vos candidatures** sont attendues par courrier adressé à l'Administration communale à l'attention de Marcel HAULOT ou par mail (marcel.haulot@gesves.be) **pour le 10 mars 2020.**

POLLUTION

En cas de pollution pour l'environnement et la nature (y compris au niveau des cours d'eau) appelez sans tarder **SOS ENVIRONNEMENT NATURE au 1718**. Ce numéro fonction 24h/24 et 7j/7 et est accessible à tous, que vous soyez citoyen ou entreprise.

Merci également de prévenir l'Administration communale.



05 AVRIL 2020 GAL'RIE BOIS 2020 – LE BOIS LOCAL DANS TOUS SES ÉTATS !

GAL'rie BOIS

Château-Ferme d'Arche à Maillen
Venez découvrir ou redécouvrir le savoir-faire des entreprises bois de notre région et les nombreuses utilisations possibles du bois local !

Au programme :

- Exposition des bancs du concours. Remise des prix à 17h00.
- Réalisations de nos entreprises bois : mobilier intérieur et extérieur, décoration, cabanes, ...
- Démonstrations diverses : débardage, scie mobile, tournage de bois, ...
- Création d'une œuvre en bois collective
- Balades guidées en forêt
- Jeux en bois et grimpe à l'arbre
- Bar et petite restauration

A découvrir en famille !
Entrée gratuite.

Programme complet :
www.tiges-chavees.be
Infos : valerie.grandjean@tiges-chavees.be
ou 083/670 347



Crédit photo : Pascal Nivaille

SEMAINE DE L'ARBRE À GESVES A LA REDÉCOUVERTE DU BOIS DIDACTIQUE

Comme chaque année, la commune de Gesves organisait la traditionnelle distribution de plants pour les habitants de la commune. Cette année, ce sont les cornouillers qui étaient mis à l'honneur.

En plus de la distribution des plants, la commune s'était associée au DNF et au GAL Pays des Tiges et Chavées pour proposer toute une série d'animations :

Jeudi, le ciné-débat autour du film « Le temps des forêts »



a rassemblé une cinquantaine de personnes. Plusieurs représentants de la filière bois étaient présents pour parler de la gestion des forêts en Wallonie et des problèmes auxquels la filière doit faire face actuellement.

Vendredi, les enfants des écoles primaires de l'entité se sont rendus en forêt pour participer à une animation sur le débardage à cheval. Accompagnés de l'agent DNF et du Service Technique Environnement de la commune, ils ont également planté des arbres et semé des glands.

Samedi, les Gesvois venus chercher leurs plants ont également pu profiter des conseils de plantation du Service Technique Environnement. L'occasion également d'admirer le travail des débardeurs à cheval, de participer à une balade guidée par l'agent DNF ou encore d'assister à une démonstration de récolte de taillis de saule

à des fins énergétiques organisée par le GAL.

C'était également l'occasion pour les habitants de la commune de redécouvrir le Bois didactique. Celui-ci fait en effet l'objet de nouveaux aménagements. Des panneaux abordant la gestion forestière et les essences de bois locales jalonnent le sentier de 2.4 km. Les planches de reconnaissance des arbres ont été rafraichies et pour profiter au maximum de cette petite immersion en forêt gesvoise, des bancs ont été installés tout au long du parcours. Afin d'illustrer les nombreuses utilisations possibles de nos essences de bois, ces bancs ont été construits en bois local, par des entreprises de la région.

Au printemps 2020, une chasse au trésor sera développée pour les enfants dans le bois didactique.

Le bois didactique est ouvert toute l'année... A découvrir assurément !



L'AGENDA DE GESVES EXTRA...

La ludothèque :

- Samedi 22 février 10-16h
- Mercredi 4 et 18 mars
- Samedi 4 avril 10-16h
- Mercredi 22 avril
- Mercredi 6 et 20 mai
- Mercredi 3 et 17 juin
- Samedi 27 juin 10-16h



Vacances de carnaval, du 24 au 28 février 2020

Thème : « Les enfants perdus »



PAF : 60 € pour le 1er enfant (55€ pour le 2e et 50€ pour le 3e)
La PAF comprend les animations, le matériel, la collation, la piscine ou l'excursion, les assurances.

Pour tout renseignement et inscriptions : Valérie Dubois,
coordinatrice : valerie@gesvesextra.be – 0491/36.05.78 -
www.gesvesextra.be

Retour en images sur la plaine de Nouvel an :

« Un réveillon à Poudlard »



LES ENFANTS SENSIBILISENT AU DON DE SANG

Depuis quelques semaines, les enfants du CCE travaillent à la mise en place d'une collecte de sang. Information, jeu avec la Croix-Rouge, sensibilisation, ... Leur envie : réaliser un projet solidaire. Le sang, ça ne se fabrique pas en magasin, seul l'humain peut le partager.



Les enfants ont entendu parler des pénuries et ont eu envie de réagir. Ici pas question de demander de l'argent, on a besoin de votre temps, de votre sang.

Pourquoi donner du sang ?

- ... parce qu'en ½ heure, vous pouvez sauver 3 vies !
- ... parce qu'en Belgique, il faut près de 500.000 poches par an pour faire face aux besoins.
- ... parce que moins d'1 personne sur 10 donne du sang, alors qu'1 personne sur 7 en aura besoin un jour.

Pour donner, il faut :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Peser au moins 50 kg
- Ne pas présenter de risque de transmettre des maladies de sang
- Être en bonne santé

Le don de sang dure environ 30 minutes et un don peut sauver trois vies !

Alors vous aussi, **venez sauver des vies en participant à notre collecte du 15 février !**

Rendez-vous au **centre récréatif de Sorée**, rue du centre, l'heure et le lien d'inscription sont encore à définir au moment où ce document part en impression.

Besoin d'information ? Peytier Florence – coordinatrice CCE –
fp.bibliogesves@gmail.com

VOTRE CONSULTATION ONE VIENT DE DÉMÉNAGER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Rue Pont d'Aoust, 19 à GESVES

- 2 mardis par mois de 9h30 à 11h30 avec Madame Soupart
- 3ème jeudi de 13h30 à 14h30 avec Madame Fontaine

Les consultations se font sur rendez-vous.

Nos services sont gratuits et accessibles à tous sur le territoire de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Rejoignez-nous sur



FORMATION ACCUEILLANT(E) EXTRASCOLAIRE GESVES-OHEY

En partenariat avec l'Agence Locale pour l'Emploi et les Coordinations ATL de Gesves-Ohey, **une formation de base d'accueillant(e) extrascolaire** débute prochainement à Gesves et Ohey.

Cette formation de 100h est **gratuite pour les habitants de Gesves et Ohey**.

Elle permettra aux participant(e)s d'obtenir une **qualification validée par l'ONE**.

Ce titre est indispensable pour accéder aux fonctions d'accueillant(e) chez tout opérateur agréé par l'ONE (Décret Accueil Temps Libre).

La formation s'adresse tant **aux accueillant(e)s déjà en fonction qu'aux personnes souhaitant s'engager dans ce secteur dans le futur**.



Sous certaines conditions, il est également possible de ne participer qu'à certains modules.

| | | |
|------------------------------------|--|-----------------|
| 21 et 28 avril | Coopération et jeux coopératifs | Ohey (Evelette) |
| 12 mai | Bosses et Bobos | Gesves (Sorée) |
| 9 et 16 juin | Moi accueillant(e) dans mon environnement, mon projet | Ohey (Evelette) |
| 15 et 22 septembre | Animations rythmiques et musicales | Gesves (Sorée) |
| 20 octobre | Heureux qui communique... raconte beaucoup d'histoires | Gesves (Sorée) |
| 17 novembre (+ 19 janvier 2021) | Techniques artistiques | Gesves (Sorée) |
| 7 journées en 2021 | Jeux, Gestion de groupe, Modèles éducatifs... | Ohey et Gesves |

Chaque journée est organisée de 9h30 à 15h30, le temps de repas faisant partie de la formation.

Le nombre de places étant limité, **une inscription est indispensable** via

- **la coordination ATL** (083 670 203 - 0476 968 430 ou 429)

- ou **l'ALE de Gesves** (Fabienne Richard – 083 671 215)

DÉPISTAGE VISUEL ONE



Le Partenaire Enfants-Parents est le professionnel de l'ONE qui vous accompagne dans votre aventure de parent.

Il vous propose des **visites à domicile** afin d'offrir un suivi personnalisé et adapté à vos besoins et demandes. Ces moments privilégiés permettent

d'aborder des sujets variés et divers autour de votre parentalité tels que l'alimentation de l'enfant, le développement psychomoteur, la préparation de l'entrée à l'école, les vaccinations, l'utilisation du petit pot, les colères, les visites chez le dentiste, ...



Quoi de plus rassurant que d'avoir à ses côtés un professionnel qui prend le temps de vous écouter, avec lequel vous pouvez partager vos inquiétudes et poser vos questions ?

Des consultations médicales préventives vous sont également proposées. Poussez la porte de la consultation pour enfants. Vous y découvrirez la diversité de nos actions : consultation médicale, entretien avec un Partenaire Enfants-Parents, dépistages visuels, massages bébé, ...

Nous organisons le 9 mars un dépistage visuel pour les enfants de 2 ans et jusqu'à 5 ans. Plus tôt on dépiste un trouble de la vue, plus on le traite tôt, meilleurs sont les résultats du traitement. C'est un examen indolore, voire même amusant pour l'enfant. Pour bénéficier de ce dépistage gratuit, il est indispensable de préalablement vous inscrire par téléphone auprès de votre Partenaire Enfants-Parents de l'ONE.

Les prochaines sessions de massage bébé et de portage sont également gratuites et seront organisées prochainement.

Vos Partenaire Enfants-Parents de la Commune :

Sue Ellen SOUPART
0499/57.25.35
Gesves, Sorée
Annouck FONTAINE
0499/99.80.75
Faulx-Les-Tombes, Haltinne, Mozet

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Rejoignez-nous sur



PLAINE DE VACANCES – SOUTIEN FINANCIER

La commune recrute des animateurs pour sa plaine de vacances



Dans le cadre de la plaine de vacances communale organisée **du 6 au 31 juillet 2020**, la commune de Gesves recrute **des animateurs de 16 ans au moins** pour constituer ses équipes. La plaine de vacances rassemble quelque 230 enfants de 2,5 à 15 ans par semaine, répartis en 7 groupes d'âge.

L'équipe d'animation encadre les activités dans le cadre d'un projet thématisé nécessitant, notamment 3 journées de préparation collective et des réunions journalières après les activités avec le coordinateur de la plaine.

La dynamique conviviale entre animateurs est également organisée.

Le formulaire de candidature est disponible auprès de la Coordination ATL (à l'administration communale) et sur le site www.gesves.be.

Il est également possible de poser sa candidature en ligne via le site www.gesves.be

Une priorité est donnée, dans l'ordre, aux :

- Animateurs brevetés au sens du Décret (www.centres-de-vacances.be)
- Animateurs en formation soutenue par la commune
- Animateurs ayant déjà animé à Gesves avec évaluation positive
- Animateurs expérimentés
- Animateurs motivés

Nous vous offrons un contrat de moins de 25 jours « Moniteur » (≠ contrat étu-

diant, donc cumulable !) avec des indemnités hebdomadaires (5 jours) de :

- 225 € pour l'animateur qualifié
- 137,50 € pour l'animateur non qualifié
- 25 € supplémentaires à l'animateur responsable de groupe
- 12,50 € supplémentaires par année d'ancienneté à Gesves



Animer, une expérience unique de participation – Rejoins-nous !

La commune encourage financièrement la formation d'animateur

La commune de Gesves soutient l'engagement de ses animateurs dans un processus de formation d'animateur en centre de vacances menant au **brevet agréé par la Communauté française en remboursant 100,00 €/an** du coût de la formation.

Cette formation, est source d'outils d'animation et d'acquisition de compétences... à utiliser au sein de la plaine de vacances communale de Gesves.

L'expérience à vivre au sein de cette formation et au cœur de la plaine de vacances avec les enfants permet de développer autonomie et travail en équipe, responsabilité et esprit d'initia-

tive, citoyenneté et engagement personnel... autant de qualités bien utiles dans la (future) vie professionnelle.

Intéressé(e) ? Tu as 16 au moins ?

Envoie ta **lettre de motivation** adressée à Michèle Visart, Echevine responsable de la Plaine de vacances.

Ce courrier doit être accompagné :

- D'une copie de la candidature comme animateur ou responsable de groupe à la plaine 2020
- D'une copie de l'inscription à une formation d'animateurs organisée par un organisme habilité précisant les coordonnées de l'organisme et les dates de formation.
- D'une copie de la facture éditée pour la participation à la cette formation

Informations complémentaires :
Olivier Geerkens – Coordinateur de la Plaine – olivier@coala.be – **0476 968 430**

Infos aux familles

Les inscriptions démarreront le 16 mars prochain

- Via un formulaire en ligne disponible sur le site www.gesves.be ou www.coala.be
- En vous rendant physiquement à l'administration communale (Bureau de la Coordination ATL). Une permanence y est prévue les mardi et vendredi jusque 16h. Néanmoins, nous vous invitons à prendre contact avec la coordination ATL pour annoncer votre venue ou convenir d'un autre moment : 0476 968 428 ou plaine.gesves@coala.be

MON ÉCOLE, MON VILLAGE, MON PAYSAGE, ANIMATION À SORÉE



Observer les paysages qui nous entourent est une belle fenêtre ouverte sur notre cadre de vie, exceptionnel en Condroz. Une activité récemment expérimentée par les grandes classes (P3 à P6) de l'école de Sorée.

Au cours d'un tour du village d'une heure et demi, ils ont apprécié autrement des vues aussi diversifiées que contrastées : origines du village lovée au flanc d'un versant d'ubac, plateau cultivé à perte de vue, transformations de bâtiments au gré des besoins et des époques, crête pâturée et boisée, déplacements du "centre de gravité" du village appâté par des révolutions de la mobilité.

L'objectif de cette activité : leur présenter quelques clefs pour mieux comprendre le comment et le pourquoi de l'évolution de notre territoire qui a construit cet exceptionnel cadre de vie en Condroz.

L'exercice sera réitéré avec d'autres écoles qui en ont fait la demande.



AVIS À LA POPULATION - COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Il existe deux possibilités pour signaler votre panne :

1. Par internet : Une application de signalement de panne est mise à votre disposition. Il vous suffit de vous rendre sur le site Web d'ORES et de suivre les indications reprises sur le formulaire en ligne. Ce site web décrit parfaitement la manière de procéder.
2. Par téléphone au numéro de dépannage 078/78.78.00 : les opérateurs encodent les informations relatives à la panne. Privilégier ce numéro pour signaler une avarie importante affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière ou piétonne (passages piétons, sortie d'école,...).

Dans le cas où ORES vous informerait que votre demande d'intervention serait du ressort d'un autre gestionnaire (ex. le SPW), vous devez vous orienter vers votre commune.

Remarque : Si vous éprouvez des difficultés avec la procédure ORES, vous pouvez signaler la panne au service communal d'Éclairage public par e-mail : stephanie.brahy@gesves.be ou par téléphone au 083/670.216).

Pour faciliter la prise en charge du signalement, veuillez mentionner les éléments suivants :

1 Le lieu de la panne

Le nom de la rue et le numéro d'identification du ou des poteaux concerné (s). Celui-ci se trouve sur une plaquette collée à +/- 2m50 du sol et se présentant soit sous la forme de « 537/5 chiffres » soit sur une peinture pochée « K/6 chiffres ».

A défaut, fournir le nom de la rue et le numéro de la ou des habitation (s) à proximité de la panne/luminaire défectueux.

Bon à savoir

En cas d'urgence ou de situation dangereuse :

- Pour un poteau couché sur la route et/ou câble jonchant le sol, prévenir le 112.
- Pour un poteau dangereusement incliné, luminaire décroché, s'adresser à votre commune.

PARTICIPATION CITOYENNE

APPEL AUX PHOTOGRAPHES (PROFESSIONNELS OU AMATEURS)

Comme vous aurez pu le constater, le Gesves Info a adopté un nouveau look. Et, pour illustrer sa page de couverture, le Collège communal souhaite mettre en avant des paysages et/ou le patrimoine gesvois.

Pour ce faire, il a été décidé de faire appel à des photographes gesvois, professionnels ou amateurs, ...

Pour cette édition, vous pouvez ainsi découvrir une photo de Bénédicte MISSON.

Vous souhaitez partager votre talent ? N'hésitez pas à nous envoyer vos photos par mail à nathalie.seine@gesves.be. Les photos devront avoir au minimum 600 dpi.

DROIT D'INITIATIVE CITOYENNE : QU'EST-CE ? COMMENT ÇA MARCHE ?

Une des premières actions posée en ce début de législature a été de moderniser le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal. Nous en avons profité pour proposer un nouveau droit aux Gesvoises et Gesvois (à partir de 16 ans) : le Droit d'Initiative Citoyenne (DIC).

Qu'est-ce donc que le DIC ?

Ce droit vous permet de déposer un dossier au Conseil Communal et de rendre son instruction obligatoire par les Échevins. Ce dossier fera ensuite l'objet d'un débat et d'un vote lors d'une séance du Conseil Communal. Il s'agit donc d'un nouveau droit pour les Gesvoises et Gesvois à partir de 16 ans qui souhaitent que la commune se positionne sur un sujet de compétence communale ! Lancez-vous...

Comment ça marche ?

La procédure dans ses détails est disponible dans le ROI du Conseil Communal au Chapitre 7 : « Le droit du citoyen de solliciter l'inscription d'un point à l'ordre du jour du CC » (<http://www.gesves.be/le-reglement-dordre-interieur/>).

Mais voici rapidement comment procéder :

1. Il faut constituer un petit dossier avec une question que vous souhaitez voir abordée par le Conseil Communal. Ce dossier doit bien entendu viser des compétences communales et être d'intérêt général.
2. Pour appuyer l'aspect citoyen et collectif de votre démarche, vous devez accompagner votre dossier de 75 signatures de Gesvoises ou de Gesvois de plus de 16 ans (avec leurs adresses) et préciser vos coordonnées en tant que porteur de la demande.
3. Votre dossier doit être déposé au moins 15 jours francs avant le Conseil Communal auquel vous souhaitez que le point soit examiné (à l'attention du Collège Communal, 112 chaussée de Gramptinne à 5340 Gesves)
4. Le jour du Conseil Communal, l'initiateur du dossier doit être présent. Votre point sera traité (débat et le cas échéant vote) en début de séance du Conseil Communal.

A vous de jouer !

Aquarelle et techniques mixtes



Annik Ranwez

expose

À la bibliothèque de Gesves

Du 18 février au 28 mars 2020

Mardi et jeudi 13h30-17h30
Mercredi 11h-18h
Samedi 10h-16h

APPEL AUX EXPOSANTS

Saviez-vous que la bibliothèque communale dispose depuis bientôt deux ans d'une petite galerie d'exposition. Les artistes peuvent y accrocher leurs œuvres gratuitement pendant environ cinq semaines : acrylique, vitrail, aquarelle, dessin, fusain, gouache, photographie, gravure, huile, pastel, gravure, patchwork, entr 'autres...

Pour des renseignements complémentaires, une visite ou une réservation, adressez-vous à Jean Pierre Alderson au 0479 86 70 30 ou par mail à exposbibliogeves@proximus.be.

Du nouveau à la bibliothèque de Gesves



C'est avec plaisir que nous vous annonçons la gratuité pour l'entièreté des ouvrages jeunesse. De quoi alléger la somme des dépenses familiales, mais surtout de quoi assurer l'accès à la culture pour tous les jeunes au sein de notre commune. Notre équipe est en continuelle réflexion pour veiller à ce que la bibliothèque soit un lieu de qualité et de plaisir. Vous trouverez chez nous autant les incontournables de la littérature que les dernières sorties tendance. Si dans votre esprit, la bibliothèque signifie encore un lieu poussiéreux où règne silence et froideur, il est temps de pousser notre porte et de découvrir ce magnifique espace gesvois. Au-delà du livre, nous mettons en place des activités et actions visant le développement culturel (animations extra-scolaires, expositions, club ados, club de lecture, conférences,...). Un programme vous attend sur notre comptoir de prêt ou sur notre page Facebook. Pensez à découper ce petit signet, indispensable sur tout frigo qui se respecte !

Bibliothèque
communale de
GesvesMardi : 13h30-17h30
Mercredi : 11h-18h
Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 10h-16h
 [bibliothequecommunaledegves](https://www.facebook.com/bibliothequecommunaledegves)
Fermetures annuelles 2020:Du samedi 11/04 au samedi 18/04 inclus
Le samedi 02/05
Du samedi 25/07 au samedi 8/08 inclus
Le samedi 31/10
Du 22/12 au 31/12 inclusRue de la Pichelotte 9E 5340 Gesves
083/670.346bibliotheque.gesves@gmail.com**Contact:** bibliotheque.gesves@gmail.com ou 083/670.346 - Rue de la Pichelotte 9E 5340 Gesves



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

Pensez à vous détoxifier
à la sortie de l'hiver avec un drainage,
un massage ayurvédique, ou autre,

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.293



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

TEA-ROOM

Tél :
083/677 206

SPECIALITES :
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves



MARC
TREMBLEZ
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES
marctremblez@gmail.com
www.chauffage-tremblez.be

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

COLINET Christine
0476/87 19 42

LAMBION Cédrine
0497/72 76 33



INFIRMIERES INDEPENDANTES
SOINS À DOMICILE

A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de
Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition
pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections.
Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements.
Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...

Merci de votre confiance



Jeux de plein air - Abris de jardin
Piscines à ossatures bois
Barbecues - Palissades

Atelier
BOTTON

www.botton.be



Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE

T. 083 65 50 99 - info@botton.be

www.atelier-botton.com

NOUVELLE SESSION DU PROGRAMME « JE COURS POUR MA FORME »

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la commune de Gesves accueillera, dès le printemps prochain, une nouvelle édition du programme « Je Cours Pour Ma Forme », encadrée par nos animateurs attitrés : Véronique SERMON, Benoit RICHARD, Patrice PIGNOLET, Miguel LESIRE, Christophe-Olivier CARLIER, Christian NOELMANS et Maxime KINIF.

LE PRINCIPE

« Je Cours Pour Ma Forme » est un programme d'initiation qui s'adresse à toutes les personnes, peu ou pas sportives, qui désirent se (re)mettre à la course à pied. Hommes, femmes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu **à partir de l'âge de 16 ans** ! Pas besoin d'être sportif car la formation débute au niveau zéro. Présentez-vous simplement en tenue de sport et muni de chaussures adaptées à la pratique de la course à pied.

Le programme s'articule autour de **trois séances hebdomadaires dont l'une encadrée par nos animateurs, sur une durée totale de trois mois**. Leur contenu est adapté à la forme de chaque participant. Pas de compétition en vue, les objectifs du programme sont « santé et convivialité ».

AU MENU

Le niveau 1 ou programme 0-5 km dont l'objectif est de pouvoir courir 5 km (ou 40 min.) sans s'arrêter ; s'adresse aux débutants ou à ceux qui n'ont pas enfilé leurs baskets depuis un moment.

Le niveau 2 ou programme 5-10 km, pour les participants des années précédentes qui aimeraient atteindre l'objectif de courir 10 km ou pour les personnes bénéficiant d'un certain bagage. Comme pour le niveau débutant, les séances sont progressives et sans esprit de compétition ni référence chronométrique.

Le niveau 3, programme destiné aux participants capables de courir au moins 10km et qui souhaitent :

- soit acquérir plus d'endurance en vue d'un 15 km ou d'un semi-marathon (**10 km +**)
- soit apprendre à maîtriser les difficultés du terrain : côtes, bois, terrains glissants (**10 km + trail**)

L'AGENDA

La **session printanière** : reprise des séances encadrées fixée au **lundi 16 mars à 19h** pour le niveau 2 et au **mardi 17 mars à 19h** pour les niveaux 1, 10+ et 10+ trail (lieux de départ à confirmer).

La **session automnale** reprendra à la mi-septembre (date à déterminer)

LE COÛT

40 € pour les 12 séances (dont 5 € d'assurance annuelle)

Nous attirons votre attention sur le fait que cette **cotisation** est généralement **remboursée par les mutualités**.

INSCRIPTION

Inscription obligatoire avant la première séance auprès de notre service Sports, par téléphone au 083/670.214 ou au 0479/410.237 ou par mail à renaud.etienne@gesves.be

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations au sujet du programme « Je Cours Pour Ma Forme » et rencontrer nos animateurs, nous vous convions à **une séance d'information, le mardi 3 mars à 19h** à la Maison communale de Gesves.

Infos : www.jecourspourmaforme.be



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise

**Julien
MICHAMX**

GSM 0472 73 59 83
Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SRL

Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie

**FAIRE
TOUT**

LIZIN
S.A.

matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04



ETS DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

UN INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE À GESVES

La Commune de Gesves figure parmi les 76 communes wallonnes qui vont bénéficier d'un subside régional de 10.000 € pour réaliser, d'ici au mois d'août 2020, un inventaire complet de leur Petit Patrimoine Populaire. Derrière cette initiative de l'ancien ministre René Collin, se cache, avant tout, la volonté de faire émerger des choses qui avaient été oubliées et de valoriser celles-ci au travers d'initiatives touristiques.

A l'image des autres lauréats, la Commune de Gesves s'engage ainsi à publier l'ensemble des biens inventoriés sur son territoire, complété de photos, de notes explicatives ainsi que d'une géolocalisation précise. La collecte d'informations devra également être valorisée par la rédaction de brochures, la création de circuits de promenade, de jeux thématiques ou de tout autre support susceptible d'offrir aux éléments de notre Petit Patrimoine local la visibilité qu'ils méritent.



Pour mener à bien la phase de recensement, l'administration communale s'est adjoint les services d'une jeune gesvoise dynamique, Mme Marie GUISSÉ. Nous comptons sur votre collaboration et sur votre expertise pour l'aider dans sa mission ; n'hésitez pas à lui faire bon accueil lorsque vous la croiserez furetant au cœur de nos villages !

Contact : Marie GUISSÉ – 083/670.204 – patrimoine@gesves.be

LE CPAS VOUS INFORME

Nos autres services disponibles

Vente de mobilier de jardin :

Bac à fleurs carré (60 cm / 60 cm avec ou sans bord arrondi) ; bac à fleurs rectangulaire ; banc ; etc. ...
Prix allant de 60€ à 220€



Mais encore !

Besoin d'un coup de main pour démarrer votre jardin ?

- Motobèche
- Motobineuse

Nous réalisons le travail pour vous !

Prix sur demande

Nouveau!

Vente de légumes et fruits aux restaurateurs et professionnels.

Prix spécifiques sur demande

Renseignements :

0478/78.38.30



CPAS de GESVES

9a rue de la Pichelotte (bureau)
&
5 Ry Del Vau (production)

Contact : 083/678.911 ou 0478/78.38.30

Achats en ligne

www.lescompagnonsdusamson.com

LES COMPAGNONS
DU SAMSON

Venez découvrir
Nos paniers de fruits et légumes

Nos fleurs annuelles

Nos plants certifiés Bio

Vente de légumes et fruits aux restaurateurs et professionnels. **Nouveau!**

Mais aussi
Vente de mobilier de jardin
un coup de main pour démarrer votre jardin - motobèche et motobineuse

Achats en ligne

www.lescompagnonsdusamson.com





Blanchisserie du Samson
CPAS GESVES

La solution pour votre linge

Un service de réinsertion du CPAS de Gesves alliant objectif social et activité économique, la **Blanchisserie du Samson** permet à des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi de retrouver une situation économique et sociale stable.

Coordonnées

Blanchisserie du Samson
Ry Del Vau 5 - 5340 Gesves
0493 19 49 33
blanchisseriedusamson@gmail.com

Heures d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 16h30
- Le mercredi de 8h00 à 17h00
- Le vendredi de 8h00 à 15h30

Services aux professionnels

- Traitement du linge professionnel et de loisirs: vêtements de travail, équipements sportifs
- Traitement du linge hôtelier et de maison: linge de table et linge de lit, courtes, oreillers et couvertures
- Traitement du linge de corps des résidents de maisons de repos ou centres d'hébergement
- Travaux de couture: retouches, réparations, étiquetage

Demandez-nous une offre!

Services aux particuliers

- Lavage, séchage et repassage du linge
- Lavage et séchage des courtes et oreillers
- Travaux de couture: réparations, retouches
- Vente de matériel de couture

blanchisseriedusamson@gmail.com
www.gesves.be/la-blanchisserie-du-samson

LA BLANCHISSERIE DU SAMSON

Trop peu de personnes connaissent la Blanchisserie du Samson !

Madame Lydia MUTONI, 35 ans, responsable de la Blanchisserie du Samson, nous a fait le plaisir de tout nous dire ! La blanchisserie est un service de réinsertion du C.P.A.S. de GESVES qui a été créé pour venir en aide aux personnes, qui n'arrivent plus ou qui n'ont tout simplement pas le temps de s'occuper de leur linge.

Ce service consiste à laver, sécher, repasser et même livrer le linge tout propre aux propriétaires. Et tout ça à petit prix !

Bien que le service soit méconnu, les demandes ont augmenté au fil des années.

La blanchisserie s'occupe surtout des linges de maisons de repos et de gîtes, moins de ceux des particuliers.

C'est une petite équipe qui y travaille : 1 livreur, 3 travailleuses fixes, 3 personnes en article 60 et 2 couturières. Les contrats article 60 sont des contrats spécifiques, réservés aux personnes qui suivent un parcours de réinsertion socio-professionnelle, car la Blanchisserie du Samson a 2 vocations importantes : offrir un service à la population. Mais aussi, et peut-être avant tout, permettre à des personnes de se remettre en selle, de retrouver le chemin du travail, d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle.

Parlons aussi de la couture...

Eh oui ! La blanchisserie ne fait pas que laver vos linges et vêtements, elle les répare et les retouche aussi !



Les couturières font aussi de superbes créations, comme des sacs, pochettes, ... (qui sont exposés à l'entrée) qu'elles vendent à petits prix.

Vous êtes intéressé ?

La blanchisserie est ouverte de lundi au jeudi, de 7h45 à 16h30, et le vendredi, de 7h45 à 15h30. Elle est située rue Ry Del Vau, 5, à GESVES

Pour plus d'infos, appelez-le

083/ 67 82 47 ou le 0493/ 19 49 33
ou envoyez un message à blanchisseriedusamson@gmail.com



LE TAXI SOCIAL DE GESVES A BESOIN DE VOUS !

Vous avez un peu de temps et vous avez l'envie d'aider ?

Vous avez envie de rencontrer des gens venant de tous horizons ?

Vous aimez conduire et vous avez une voiture? Rejoignez l'équipe de bénévoles du Taxi Social !

Accessible à tous, le taxi social de Gesves aide les personnes qui ont des difficultés à se déplacer pour faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou autre...

Intéressé(e) ?

Prenez contact avec monsieur Frédéric Simon, employé administratif, tous les lundis au 083/ 670 327



PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)



Prochaines dates :

5 mars – 2 avril – 30 avril

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

LE SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES DU CPAS DE GESVES

Assistants sociales :

Chevalier Ludivine - 083/670.324
Ludivine.chevalier@publilink.be
Lange Charlotte - 083/670.329
Charlotte.lange@publilink.be
 Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 GESVES

Depuis le 1er janvier 2015, le Centre Public d'Action Sociale de Gesves a ouvert son propre service de médiation de dettes. Celui-ci s'adresse à toute personne ayant son domicile sur la Commune de Gesves et étant confrontées à des difficultés de paiement ou de remboursement de ses factures ou de ses dettes. Le service de médiation de dettes est un service gratuit.

Les médiateurs de dettes interviennent dans le but de servir au mieux les intérêts du débiteur et des créanciers.

Notre service vous aidera à agir pour trouver une solution. Cette aide se concrétisera par :

- une écoute active;
- une information de vos droits et de vos devoirs;
- une analyse complète de votre situation budgétaire;
- une négociation de facilités de paiement auprès des créanciers;
- un suivi pendant la période de remboursement.



La médiation de dettes est réglementée par la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation et, pour la Région Wallonne, par le décret du 7 juillet 1994 et ses arrêtés d'exécution.

Pour un rendez-vous, veuillez prendre contact avec l'une des assistantes sociales responsables du service.

REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR

Livraison sur Gesves :

Li P'tit Traiteur, Valérie Warzée
 0472/ 29 07 08 ou info@liptittraiteur.be
www.liptittraiteur.be

L'Olival
 081/ 58 33 33 (du lundi au vendredi :de 9h à 14h)
www.olival.be/fr/repas-a-domicile

La table de Malou, Ann Chrystel HENET
 Rue de Sierpont, 16
 5340 Gesves
 0477/69 38 63
latabledemalou@gmail.com

A venir chercher :

Foyer Saint Antoine
 Rue de Mozet, 1 à Goyet
 081/719 110

CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2020

1. QUI Y A DROIT ?

- **1ère catégorie** : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) : VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A.F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.

NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.

- **2ème catégorie** : Les ménages à revenus limités : le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 19 105.58 euros, majoré de 3 536.95 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 330 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- **3ème catégorie** : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS :

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. DOCUMENTS A FOURNIR.

- Copie de la facture ou du bon de livraison mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Numéro du compte bancaire pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2 : des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les **Permanences au C.P.A.S de Gesves** sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a), Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

**« ETÉ SOLIDAIRE,
JE SUIS PARTENAIRE 2020 »**

« Eté solidaire » promeut la solidarité des jeunes à l'égard des citoyens. Tu as entre 15 et 22 ans, tu es libre les 2 premières semaines de juillet?

Tu es motivé(e) à travailler avec d'autres jeunes de ton âge, au service des personnes âgées, des personnes isolées, précarisées, à mobilité réduite ?

Alors envoie ton curriculum vitae + lettre de motivation avec toutes tes coordonnées à partir du 6/1/2020 jusqu'au 28/2/2020. Attention, il n'y a que 8 à 10 places disponibles. La priorité sera donnée à ceux qui ont postulé l'année passée, qui n'ont pas pu être repris faute de place et qui souhaitent, à nouveau, envoyer leur candidature (Sous réserve d'acceptation du projet et du nombre de jeunes subsidiés par la Région Wallonne).

Où ?
CPAS de Gesves - Ludivine Chevalier, assistante sociale
Rue de la pichelotte, 9 A à 5340 Gesves
083/670.324 - ludivine.chevalier@publilink.be

**LE SERVICE LOGEMENT
DE LA COMMUNE DE GESVES**

Assistante sociale : Charlotte LANGE
Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 GESVES
083/670.329
Charlotte.lange@publilink.be

Le logement est un besoin primaire pour chacun d'entre nous. Pour favoriser son accès et aider les personnes, la commune de Gesves a créé une cellule logement en synergie avec le CPAS.

- Voici un aperçu des missions et services apportés à la population :
- Aide administrative en matière de logement
 - Ecoute, information, accompagnement et orientation des personnes
 - Visite à domicile
 - Recherche active d'un logement dans le secteur privé
 - Demande en vue de l'obtention d'un logement social ou d'un logement en Agence Immobilière Sociale
 - Demande en vue de l'obtention d'une prime ADEL et MEBAR
 - Relais pour les constats d'insalubrité

Pour de plus amples informations ou pour un rendez-vous, veuillez contacter, Madame Charlotte LANGE au 083/670.329.

**PARRAINER UN ENFANT OU DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL,
CELA PEUT CHANGER UNE VIE...**

L'ASBL Conseils Coordination Service Jeunes est un service d'accompagnement en accueil familial **agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles, pour la prise en charge d'enfants/jeunes de 0 à 18 ans**. Les demandes émanent du Service d'Aide à la Jeunesse, du Service de Protection de la Jeunesse et du tribunal de la jeunesse.

Offrir, dans des délais courts un hébergement sécurisant et apaisant ; est la 1ère mission du **CCSJ**.
Ce dernier est en recherche constante de nouveaux accueillants familiaux !!



EN PRÉPARATION : UNE CHARTE URBANISTIQUE RELATIVE À LA DIVISION D'IMMEUBLES EN PLUSIEURS LOGEMENTS

La structure de la population est en constante évolution sur nos communes. Nous constatons de nouvelles demandes de logement par des ménages plus petits : personnes seules, jeunes ménages sans enfant, familles monoparentales, personnes vieillissantes n'ayant plus besoin d'un grand logement. Nous constatons aussi une diminution de la capacité financière des ménages.

L'idée de diviser des bâtiments existants pour y créer plusieurs logements est une solution pour fournir de nouveaux logements.

L'utilisation de bâtiment déjà existant permet ainsi de limiter la consommation du sol, ce qui permettra notamment de garder plus de terres pour notre alimentation. Des logements plus petits seront également moins consommateurs en énergie. Aussi, si nous avons des quartiers plus denses, cela permettra d'y trouver plus d'habitants, et donc de créer les conditions pour voir se développer de nouveaux commerces ou services au centre des villages. En plus de répondre à un enjeu social majeur, la division des logements est donc aussi une réponse aux enjeux climatiques.

Afin de développer ces projets de division tout en préservant la qualité et le cadre de vie au sein des villages, les communes partenaires du GAL ont demandé de disposer d'un outil d'aide à la décision pour :

- **Préserver la qualité de vie** des occupants et du quartier en limitant certaines nuisances : espace de vie restreint, insécurité, solitude, manque d'intimité, etc.
- **Préserver et améliorer la confortabilité des logements**
- **Garantir la santé** : insalubrité, diminution de l'hygiène de vie, fatigue, stress, etc.
- **Limiter les incidences sur l'environnement** : trafic, difficulté de stationnement, pollution sonore et visuelle, etc.

Une charte est en cours d'élaboration avec un groupe de personnes représentant les communes : échevin(e)s, conseiller en urbanisme et aménagement du territoire, président(e) de CPAS, représentant de CCATM, etc.

Ce document présentera des recommandations pour créer des projets de qualité. Plusieurs thèmes y sont abordés :

- La conception et l'aménagement intérieur des immeubles
- La gestion des logements une fois ceux-ci créés
- Le respect de l'architecture de l'immeuble
- Les raccordements aux réseaux
- Le stationnement et la voirie
- Les locaux de rangement et autres équipements (vélos, buanderie, bornes de rechargement)
- La salubrité et la sécurité
- Les aménagements extérieurs
- Les aspects énergétiques
- Les autorisations à demander (permis d'urbanisme, permis de location)

Les recommandations et indications de ce document seront utilisées de manière nuancée, pour tenir compte du contexte environnant bâti et non bâti. Les recommandations n'ont évidemment pas pour vocation de se substituer aux normes réglementaires préexistantes, aux guides ou aux autres schémas, mais plutôt de compléter celles-ci, en apportant un éclairage concret, pragmatique et complémentaire à leur bonne et adéquate application sur le terrain.

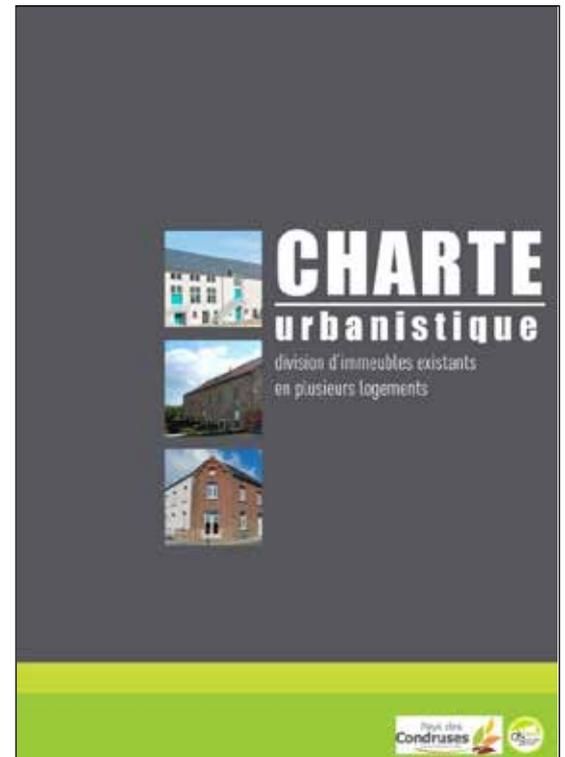
La division d'immeubles en plusieurs logements devra être conçue de façon à valoriser une qualité de vie pour tous, et intégrée à son contexte général et particulier.

La charte a pour vocation de servir de document d'encadrement permettant aux collègues et aux services de l'urbanisme de prendre les meilleures décisions en matière de division de logement, mais également d'être un outil de sensibilisation des demandeurs potentiels

Le GAL Pays des Tiges et Chavées s'associe au GAL Pays des Condruses pour l'élaboration de cette charte.

Pour plus d'informations :

muriel.dagrain@tiges-chavees.be



SPORT AÎNÉS (MOZET)

Quoi ? Cours de Stretching – Etirement – Renforcement Musculaire – Pilates

Où ? Centre récréatif de Mozet

Quand ? Jeudi de 11h30 à 12h30
Mercredi 15h30 à 16h30

Pour qui ? Tous les aînés (à partir de 50 ans)

Par qui ? Thibaut DEFOSSE (enseignant, mozetois, 42 ans, papa de 3 enfants) - 0479/35.54.27

Coût ? Encadré par Enéosport, abonnement annuel de +/- 100€ pour 35 séances de cours avec possibilité de récupérer +/- 40€ par la mutuelle



ACTIVITÉS MENSUELLES DE NOS AÎNÉS

Vous vous sentez seul(e), vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ? Alors n'hésitez pas à rejoindre nos groupements 3x20 actifs sur les différentes sections de Gesves.

Ceux-ci se réunissent une après-midi par mois, autour d'un morceau de tarte et d'un café. Cet après-midi est l'occasion de se rencontrer afin de pratiquer ses jeux préférés.

- **Sorée** : 1er mercredi du mois (Centre Récréatif de Sorée)
Renseignements auprès de Madame Jeanine DELHALLE au 0473 73 33 93
- **Gesves** : 2ème mercredi du mois (local des Todi Djones)
Renseignements auprès de Madame Maggi LIZEN au 0476 432 957
- **Faulx-Les Tombes** : 3ème mercredi du mois (Maison de l'Entité)
Renseignements auprès de Madame Eliane ISTAT au 081 570 203
- **Haltinne** : 4ème mardi du mois (Salle de Haut-Bois La Vie)
Renseignements auprès de Monsieur Jacqui HINCOURT au 083 678 031



POLICE – SÉCURITÉ - MOBILITÉ

NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE SUR LES HEURES DE FERMETURES DES ÉVÈNEMENTS.

La majorité des interventions des services de police pour les troubles à l'ordre public sont constatés au-delà de 2 h du matin, entraînant des problèmes de sécurité pour les forces de l'ordre, les organisateurs, les fêtards et les riverains.

Face à ce constat, les services de police ont recommandé aux 5 communes de la zone de limiter en semaine et le week-end les heures d'ouverture. C'est pourquoi un nouveau règlement a été adopté et est d'application sur l'ensemble du territoire de la zone de police.

Dorénavant, les événements qui sont organisés sur le territoire communal sont tenus de respecter les horaires suivants :

- les nuits du lundi au mardi, mardi au mercredi, mercredi au jeudi, jeudi au vendredi et dimanche au lundi : fermeture à minuit au plus tard ;
- Les nuits du vendredi au samedi et samedi au dimanche : fermeture à 2 heures 30 du matin au plus tard.
- les nuits précédant les jours fériés légaux, le jour de Noël et de Nouvel An : l'heure de fermeture est fixée à 2 heures 30 également.

Une autorisation délivrée par le Bourgmestre est nécessaire pour l'organisation d'un évènement. Le formulaire de demande est disponible sur le site de la commune ou auprès des services à l'adresse mail suivantes : autorisations-manifestations.gesves@publilink.be

Proxy

Ohey

60 places de parking
OUVERT NON-STOP

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h
Du mardi au samedi de 8h30 à 19h
Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42

BALADES DOMINICALES EN MARS ET AVRIL 2020

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 29 mars : départ à 10 heures devant l'église de HautBois

Dimanche 26 avril : départ à 14 heures devant les Grottes de Goyet

Renseignements :

Eliane : 0477/76.73.21

Yves : 0475/72.94.26



Trouver l'équilibre
 Prendre du recul
 S'écouter
 Se responsabiliser
 Rester positif
 Confiance en soi
 Gérer ses émotions
 Développer l'estime de soi
 Lutter contre le stress

**nouveau module de
SOPHROLOGIE -
Gestion du stress**

dès le mercredi 15 janvier
à la Maison médicale de Gesves

séances hebdomadaires tous les mercredis de 18 à 19h et/ou
de 19 à 20h en petits groupes (adultes et ados)
1^{re} séance gratuite à l'inscription au module de 10 séances

Maison médicale de Gesves
Ry del Vau, 2b à Gesves

Sophrologie et Access Bars
Enfants, ados et adultes
Séances individuelles (sur rdv) et collectives
Renseignements et inscriptions au 0471 62 38 06
Maison médicale de Gesves, Ry del Vau 2b à Gesves
Rue du Sart-Mathelet 2c à Courrière
sandrapoznanski@hotmail.com
Sophrologie Sandra Poznanski

SPECTACLE

"MONSIEUR TOULMONDE"

**Spectacle en soirée - 18h - ouvert à tous
(parents et enfants)**

4 €/personne - les enfants scolarisés à Gesves (toutes écoles confondues) ne paient pas d'entrée

**Monsieur Toulmonde nous parle de la
problématique du harcèlement sous forme
humoristique ! Vous pouvez en débattre avec les
acteurs après le spectacle.**

Gesves
13 février 2020

18 H
SALLE COMMUNALE
CHAUSSEE DE GRAMPTINNE, 112

Réservation souhaitée au 083/670.216

Editeur responsable - Administration Communale - chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 Gesves - 083/670.309

DÎNER DE PRINTEMPS DU CLUB SENIORS DE FAULX-LES-TOMBES

Le Comité du Club des Seniors de Faulx-Les Tombes vous invite à son dîner de printemps qui aura lieu le samedi 7 mars 2020 à 12h00 en la Maison de l'Entité

- Réservations : le nombre de places étant limité, il est impératif, avant toute réservation, de prendre contact avec une des trois personnes suivantes (après 17h):
 - Eliane ISTAT : 081/570.203
 - Jean PEYTIER : 081/570.447
 - Didier RASE : 081/570.654
- Prix : 38 € pour les membres et 42 € pour les non membres. Montant à verser sur le comte BE31 0682 4285 2955 (le paiement fera office d'inscription)
Date limite d'inscriptions : 29 février 2020



Le Vendredi 13 Mars, à partir de 19h00,
le **RFC Sorée** vous invite à son

SOUPER**Choucroute garnie**

Prix ADULTE : 15 euros

Prix ENFANT (- de 12 ans) : 7 euros

RESERVATION souhaitée pour le 5 MARS au plus tard auprès de :

- **Bauduin GUIOT** : 0476 65 77 01

- **Guy MOTTE** : 0471 85 70 09

- **Vincent DE KEERSMAEKER** : 0472 73 27 88

14^{ème} Balade du cœur
19.04.2020
GESVES (Haut-Bois)
 Rue de la salle 3, 5340 Gesves
Un cœur pour la vie

Au profit de patients démunis en attente d'une transplantation et de cardiologie pédiatrique

Nouveauté 2020
 Balade pédestre de +/- 12km. **Inscriptions voitures** 

Parc fermé Plus grand pour les voitures et départ à votre convenance Chapiteau plus grand et chauffé.
 Ballade Prix 45€ par équipage (2personnes)
 Menu Prix 19€ par personnes supplémentaires) comprends, petit déjeuner, apéro, dîner.
 Roobook, plaque souvenir et caducée. (collation)
 Prix enfant 10€ jusque 12 ans

Menu Jambon fermier cuit au feu de bois, assortiment traicheur et sa belle des champs

Balade    

Inscriptions
Prix 19€ Tracteur Veepa Cavalier Marcheur

Par personne comprends: petit déjeuner, apéro, dîner, Roobook, plaque souvenir.

Paiement sur le compte : BE 40068910086783
Secrétariat inscriptions de 7h30 à 9h00
Pour le 10 avril 2020 au plus tard. (Le paiement fait office de réservation)

Petite restauration possible sur place **POUR TOUT RENSEIGNEMENT**
Animation musicale avec Fallay Alain **04711440529**

Communication: nom, nombre de personnes (enfants, adultes), et type de véhicules ou cavaliers, marcheurs.

 Pour les participants qui ne veulent pas prendre le dîner une PFA de 9€ sera demandée
A l'inscription : pour les Tracteurs, Cavaliers et Marcheurs.
 (Comprends Petit déjeuner, apéro, 1 jeton boissons)

9^{ème} grande

Brocante

televieil

GESVES 

RUE DE SIERPONT
5 AVRIL



Les entrées visiteurs (1 Cadulle), les locations d'emplacements ainsi que les bénéfices de la cafétéria et de la petite restauration seront versés intégralement au profit du televieil. Dimanche: de 7:00 à 18:00
 Réservation emplacement 6 € (2 mètres) indivisible
 Par mail: dimitriguillaume@live.fr ou Tel au 049458.50.56 (après 15h00)
 Pas de réservation pour de la vente de nourriture et/ ou boissons à consommer sur place

GESVES

12 AVRIL 2020
 À L'ARRIÈRE DE LA MAISON COMMUNALE

GRANDE CHASSE AUX OEUFS

GRATUIT (sans réservation) DE 0 À 5 ANS - 15H00
DE 5 À 8 ANS - 16H00
PETIT MARCHÉ LOCAL ET ARTISANAL DE 8 À 12 ANS - 16H45

Nombreuses Animations

BAR ET PETITES RESTAURATIONS **Chateaux gonflables, ballade à poney, mascottes, ateliers, grimages et pleins d'autres surprises**

10000 oeufs

N'oubliez pas votre panier

Une organisation **Mort de rire Events ASBL**
<https://mdrevents.be>



AVIS DE REPRISE D'ACTIVITE

Nous vous informons que notre club de pétanque reprendra son activité saisonnière à partir du samedi 14 mars 2020 pour autant que les conditions climatiques nous soient favorables.

Les inscriptions se feront à l'ancien local de basket sur la place de Faulx-les-Tombes entre 13h45 et 14h15 (première boule à partir de 14h30).

Pour rappel, notre club s'adresse à tous. Que vous soyez novice ou amateur, vous êtes le (s) bienvenus (e).

Contacts infos :
 Jacques Burquet (trésorier) : 0471/874 304 - jacq.bu@skynet.be
 Anne Demartin (secrétaire) : 0474/572 586 - annej.demartin@gmail.com

LE COMITE

Souper de l'Asbl **JUST PLAY**
3 et 4 avril 2020 19h

Apéro
 Spaghetti bolognaise ou 4 fromages
 Dessert

Vendredi 3 **Samedi 4**
 Blind test & Soirée **74** **Back to 80's**



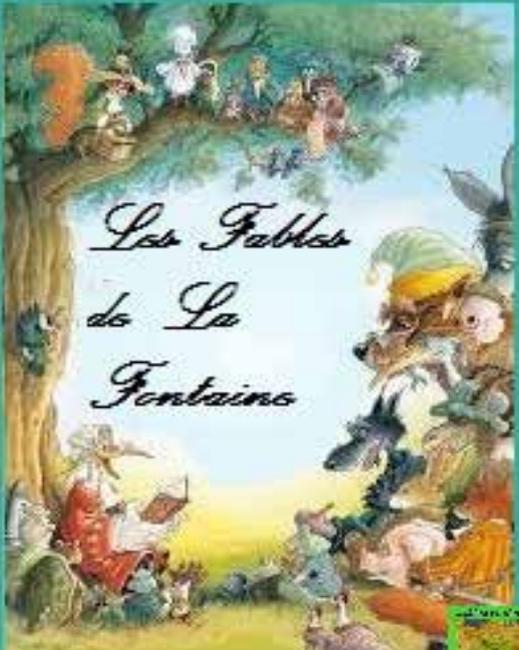
Adulte : 16€
 Enfant 5 à 10 ans : 8€

Maison de l'Entité
 Rue de la Goyette 16
 5340 Faulx-les-Tombes

Réservation jusqu'au 30 mars : **BE72 1430 9970 7516**
 0494/85.03.75
 asbljust2play@gmail.com

En mentionnant :
 - Date
 - Nom
 - Choix (bolo ou from)
 - Adulte(s)
 - Age(s) de(s) l'enfant(s)

Plaine de Pâques 2020
 100% Nature
 Enfants de 5 à 12 ans
 du 13 au 17 avril 2020



Les Fables de La Fontaine

Ateliers Brin d'Alice
 10 Drève Firmin Carpentier
 5340 Faulx-les-Tombes
 Inscriptions; 0492782135 ou
 brindalice@gmail.com
 75 € par semaine

DÎNER AFRICAIN 15 MARS 2020 DÈS 12H30
À LA MAISON DE L'ENTITÉ
DE FAUX-LES TOMBES

Dans le cadre de ses projets tant agricole que scolaire au Katanga (République démocratique du Congo), Marcelline Kiziba, avec le soutien des dames de l'ACRF de Haut-Bois, des membres de Vagabond'art et avec l'aide du traiteur Éric Delizée, vous invite à partager un repas africain ainsi qu'une marche culturelle parmi les œuvres de la fête de mai commentée par Charles Debois et Jean-Louis Henry.

Activité annexe : Marche organisé par Vagabond'art apd 10h.

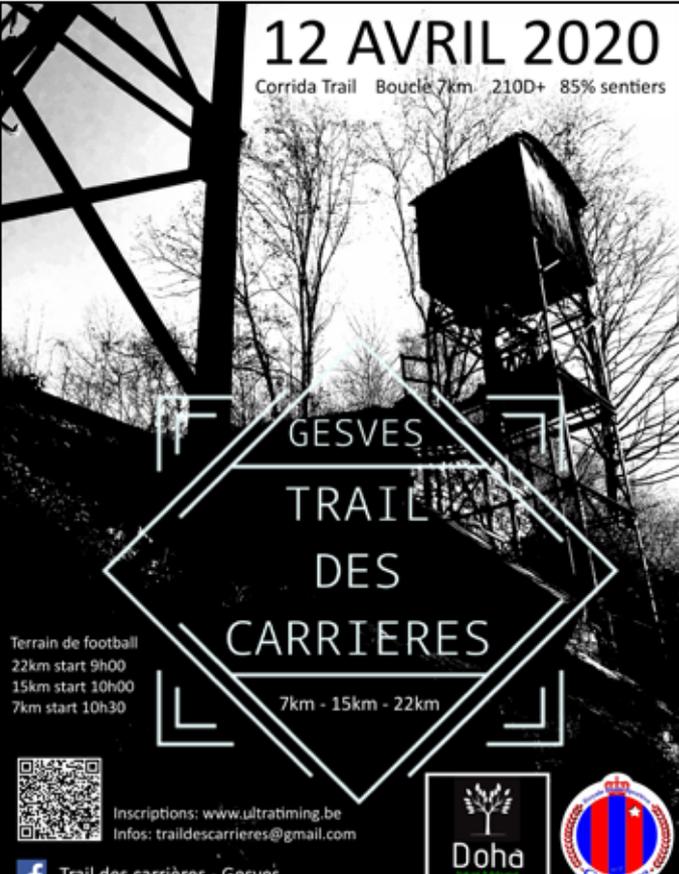
Prix : Adulte : 30€ - Enfants : 15€

Infos et réservations : +32 81 57 04 13 - +475 91 85 49

Menu
 Apéritif (offert)
 Poulet à la moambe - feuilles de manioc - Bananes Plantain
 Salade de fruits exotiques



12 AVRIL 2020
 Corrida Trail Bouclé 7km - 210D+ 85% sentiers



GESVES
TRAIL
DES
CARRIÈRES

Terrain de football
 22km start 9h00
 15km start 10h00
 7km start 10h30

Inscriptions: www.ultratriming.be
 Infos: traildescarrieres@gmail.com

Trail des carrières - Gesves




PERMANENCE « PENSIONS »

Vendredis 6 mars et 3 avril 2020 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur. Les permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

AU REVOIR MONSIEUR LE DIRECTEUR

Ce premier décembre 2019, le Directeur général de la commune a été admis à la pension. Après un passage à la Ville de Namur et à la commune d'Assesse, Daniel Bruaux était arrivé en 1992 au service de notre commune sous le mayorat de Willy Leroy.

« La fonction de Secrétaire communal transmuée en celle de Directeur général est riche, remplie de défis, de silence, de solitude, de discrétion, d'incompréhension parfois que ce soit du côté de l'administration ou du côté politique. Quoi qu'il en soit, c'est une belle épopée et j'en profite pour remercier aussi les instances communales qui m'ont côtoyé durant mon parcours, ici et ailleurs », a prononcé Monsieur Bruaux lors de la réception du personnel communal ce 10 janvier.

A notre tour de le remercier chaleureusement pour tout le travail accompli pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons plein épanouissement dans sa vie de jeune retraité.



JOURNÉE DÉTENTE

Invitation

L'Echevinat du 3ème âge de la Commune de Gesves a le plaisir de vous inviter à une journée détente intitulée « Eveil des papilles » le mardi 5 mai 2020

Au programme :

Le matin : 10h00 : visite de la chocolaterie Sigöji (Ciney)

Temps de midi : repas à l'Abbaye « Saint-Gérard de Brogne »

Après-midi : 15h00 : Visite de l'atelier de saurisserie Dawagne

Modalités :

Départ en car (2 possibilités) :

9h15 : devant l'Administration communale de Gesves

9h30 : sur la Place de l'Eglise de Faulx-Les Tombes

Prix : ± 47,00 €/personne. Le prix comprend le trajet en car, les entrées, les dégustations et le repas de midi (avec forfait boissons). Réservation obligatoire pour le lundi 20 avril 2020. Nombre de places limité.

Réservation : merci de prendre contact avec Madame Nathalie SEINE, « Service Secréariat général » de l'Administration communale de Gesves, au 083/670.202 ou nathalie.seine@gesves.be



MAIS AUSSI...

LE MARCHÉ DE NOËL, UNE MANIFESTATION COMMUNALE VRAIMENT CONVIVIALE !



Le week-end des 13, 14 et 15 décembre derniers, le village de Faulx-Les Tombes a accueilli le marché de Noël.

Comme d'habitude, les services techniques étaient motivés pour préparer cette manifestation.

De par leur expérience, le montage des chapiteaux, tentes, planchers, mange debout, tables, grilles..., a été effectué de main de maître.

Une nouveauté cette année : le marché de Noël a ouvert ses portes dès le vendredi soir, avec l'ouverture des chalets tenus par associations gesvoises. Le samedi, le marché de Noël était accessible au public dès 14 heures. Les autorités communales ont procédé à l'inauguration à 19 heures.

S'en est suivi une animation musicale de la Fanfare Royale de Gesves.

Le dimanche, le marché a ouvert ses portes vers 11 heures et, dans le courant de l'après-midi, l'Union Royale Culturelle FLT a assuré une animation musicale. Et, en fin de journée, la troupe des « Sonneurs du Val Mosan » est venue faire une démonstration, ce qui en a impressionné plus d'un !

Le marché de Noël a eu le plaisir d'accueillir, le vendredi et le samedi soir, le duo musical « Les Archanges », composé d'Annick Devroey, chanteuse et Stéphane Mostenne, le guitariste-choriste., lesquels ont mis une ambiance des plus festives.

Les visiteurs ont pu découvrir, dans une nouvelle implantation du marché, les 56 exposants, principalement issus de la commune. Pour l'occasion, la Fabrique d'Eglise de Faulx-Les Tombes avait ouvert les portes de l'Eglise pour y accueillir la partie « artisanat ». L'occasion pour tous les visiteurs de

(re)découvrir cette magnifique architecture patrimoniale.

Cette année encore, un apéro solidaire était organisé par notre coordinatrice du Plan de Cohésion sociale. Les bénéfiques et les dons récoltés ont été distribués aux familles en difficulté.

Merci pour elles !

Nous tenons également à remercier le Père Noël et toute son équipe qui nous ont fait le plaisir de nous honorer de leur présence, pour le bonheur des petits et des grands.

Le mardi matin, tout était remis en état. En effet, les services techniques avaient démonté et rangé tout le matériel en un temps record. Il faut le dire, notre commune dispose de services administratifs et techniques de grande disponibilité, volonté et compétence. Les exposants et les visiteurs de plus en plus nombreux ont fait la réussite de cette manifestation.

Record battu, encore une fois, pour le nombre de visiteurs qui parcoururent le marché de Noël durant ces trois jours !

Rendez-vous en décembre 2020 à Gesves !



POSTE MÉDICAL DE GARDE - CHAUSSÉE DE LIÈGE, 654C À JAMBES - NUMÉRO: 1733

Quand: **En semaine de 18h à 8h - Le weekend et jours fériés de 8h à 8h - Consultations et visites à domicile**
Taxi social prévu pour les personnes sans moyens de déplacements

NOUVEAU ROMAN POUR LA GESVOISE PATRICIA HESPEL

« **La dernière maille** » (Genèse Edition)

Rescapé d'une violente agression, Néo, 23 ans, sort du coma. Où trouver l'envie de continuer sans passé, sans souvenirs ni proches pour se soucier de lui ? Touché par l'affection spontanée du docteur Catherine Milan, il entreprend de se reconstruire à ses côtés.

De rencontres fortuites en coïncidences troublantes, Néo commence à douter. Ce qu'il vit depuis son réveil découle-t-il bien de ses choix ou d'une pièce savamment orchestrée ? Par quel marionnettiste ? Pour démêler le sens de sa miraculeuse deuxième chance, il lui faudra suivre le fil tendu par une main inconnue qui, d'étape en étape, le mènera à la stupéfiante révélation de son identité.

Entre passé et présent, entre rédemption et acceptation, une quête de soi menée comme un suspense et qui emporte le lecteur jusqu'à la dernière maille.

Si vous souhaitez vous procurer ce livre :

- en direct auprès de l'auteure : patricia.hespel@skynet.be ou 0476/64.00.47.
- en librairie dès le 17 janvier 2020

**LE CONSEIL DE L'EUROPE MET LE GAL À L'HONNEUR, UNE NOUVELLE FOIS**

Le 26 novembre 2019 se tenaient à Strasbourg les Journées nationales sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en France : « Paysages d'ici et d'ailleurs : regards croisés sur quelques démarches paysagères à différentes échelles, de part et d'autre de la frontière ».

L'occasion de présenter notre beau territoire à d'autres acteurs de terrain en Europe qui œuvrent pour les paysages, à travers les avancées de notre fiche-projet Paysages (<https://www.tiges-chavees.be/projet-paysages/>) : balades transects et conférences (2017), formation des paysagistes et plaquette « Construire les paysages de demain entre tiges et chavées » (2018), animations dans les écoles et futur Centre d'Animation des Paysages en Condroz (2019-2020). Les autres pays participants ont été impressionnés par la mobilisation d'une diversité de publics que le GAL arrive à susciter, et particulièrement les élus puisque la

«délégation» wallonne a été rehaussée de la présence de l'échevin assinois en charge de la ruralité.

Encore une belle reconnaissance depuis notre participation en 2017 à la 19e réunion des «Ateliers sur la Convention européenne du paysage» du Conseil de l'Europe.

Les slides sont disponibles sur le site internet du GAL.

**LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT****RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

Vous souhaitez recevoir une copie de procès-verbal d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :
Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@gesves.be
Madame Anne-Catherine De Callatay – 083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be



Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



Vous avez votre mot à dire !

En 2018, Ecolo avait axé sa campagne sur le travail en étroite collaboration des élus politiques et des citoyens. Vous nous avez fait confiance !

En 2019, nous avons mis en place différentes structures permettant au citoyen de prendre une part active dans la gestion de la commune :

- De nombreuses commissions existent ! N'hésitez pas à demander aux services communaux qui sont les représentants de votre village dans ces différentes commissions pour leur donner votre avis sur les problèmes et surtout les idées qui vous habitent ;
- Une régularité dans la tenue des conseils pour que chacun puisse y participer : les CC ont lieu tous les 4èmes mercredis du mois à 19h30 ;
- Le droit d'interpellation des habitants et cela dès l'âge accompli de 16 ans. Ce droit permet d'interpeller directement le conseil communal dès le début de la séance publique ;
- Et surtout la procédure d'initiative citoyenne qui permet à tout citoyen dès 16 ans, de faire inscrire à l'ordre du jour du conseil un point qui sera débattu et pourra donner lieu à un vote – cette procédure permet au citoyen de faire bouger les lignes, d'ouvrir les horizons des élus car un point inscrit devra être instruit : recherche d'informations, analyse des opportunités et des faiblesses, analyse du contexte, propositions d'axes décisionnels...

En 2020, nous souhaitons soutenir activement les citoyens qui désirent faire entendre leur voix et participer à la gestion des biens communs.

Vous voulez vous lancer mais quelques questions et/freins vous retiennent : Prenez contact avec un membre de la locale Ecolo ou contactez une de vos élues – nous sommes à votre disposition pour vous aider à mettre en forme vos actions citoyennes.

Une plus grande participation citoyenne est une nécessité dans notre démocratie : construisons-la ensemble !

GEM



1. GEM, ce n'est pas seulement Gesves de mieux En Mieux mais aussi «Gérer de mieux En Mieux» dans l'intérêt de la population. Et donc ne pas confondre GEM (opposition) et GEM (majorité) qui lui signifie Gérer de moins En Moins bien !

Ainsi à quelques heures de Noël, nos ouvriers communaux sont en train de faucher les accotements, vraiment unique. L'Échevin des travaux fait ce qu'il peut mais là... Autre anomalie que sont les mises à sens unique (partielle ou totale) de deux rues qui, de mémoire de gesvois n'ont jamais fait l'objet d'accidents graves. La rue Bourg-mestre René BOUCHAT et de la Croisette, pour les citer, vont (surtout la Croisette) fortement modifier la circulation de ces deux rues. Il sera vraiment utile de consulter les riverains.

Autre point noir, la suppression du Conseil communal de JANVIER 2020, faute de combattants ou de dossiers ? La majorité s'essoufflerait déjà alors qu'elle n'a qu'à finaliser les projets de GEM. C'est un fait que c'est plutôt Gem(n)ant !

2. Quelques chiffres par rapport aux taxes IPP et PI : ce n'est pas moins de 741.870,45 € d'augmentation des recettes de ces 2 taxes par rapport à 2018, ce qui représente 102,31€ par habitant.

3. Le 30 août dernier, le Collège a adressé un courrier aux parents de l'école de l'ENVOL. On a eu l'impression que ce courrier était adressé plus aux riverains qu'aux parents d'élève sans volonté réelle de sévir. S'il est vrai qu'aux heures de rentrée et de sortie d'école la circulation est forcément plus dense, jamais on ne voit des parents garés en double file ou, en tout cas, pas très longtemps ! Y avait-il de quoi en faire un courrier de 3 pages !

4. Et que dire encore des canettes dans les fossés et des salles froides, serait-ce par souci d'ECO(LO)nomie d'énergie que l'on doit greloter pour si peu !

GEM, un Groupe au service de la population.

RPGPLUS



RPGplus soutient le tissu associatif

A partir de cette année, la mise à disposition du matériel communal (chapiteau, tentes, tables, chaises,) est gratuite pour les associations et clubs du territoire en ce compris les prestations techniques (livraison), à concurrence de maximum 2 heures. Aussi, les associations pourront louer une fois par an, gratuitement, une salle communale.

Nous nous étions également engagés à clarifier la manière dont les subsides sont attribués aux associations. A cet effet, un nouveau règlement a été adopté. Pour bénéficier d'une subvention, l'association doit répondre aux conditions suivantes :

Avoir son siège social sur le territoire de la commune ;

Pratiquer des activités sur le territoire de la commune ;

Ne pas avoir de but lucratif ;

Organiser au moins trois activités sur le territoire de la commune par an dont au moins une ouverte au grand public et accessible gratuitement ;

Disposer d'un comité composé d'au moins trois membres, dont un président, un secrétaire et un trésorier.

Les associations qui ont une vocation pédagogique perçoivent en outre 5€ de plus par jeune de moins de 25 ans.

Des nouvelles infrastructures de foot partagées par tous les clubs

L'étude de la modernisation des infrastructures de football à Gesves et de l'installation d'un terrain de football synthétique sur le site actuel de la rue de la Pichelotte est bientôt finalisée. Nous espérons déposer le dossier de demande de subside auprès de la Région wallonne dans le premier semestre 2020.

Le projet vise à reconstruire une buvette moderne et un terrain synthétique respectant le principe de précaution en matière d'impact sur la santé (pas de billes de caoutchouc mais du liège), que se partageraient les trois clubs de l'entité.

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaiquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2020.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



17 mai 2020 à 10:30
Salle Communale de Gesves



Libres ensemble

CAL Namur

0460 95 21 44



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES
Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

GARAGE

Graux

www.grauxohey.be • 085/61 22 96

Spécialiste indépendant

Vente de vélos
électriques

CITROËN DS

VENTES
DE VÉHICULES
NEUFS
ET D'OCCASIONS

PEUGEOT



spri **CABINET INFIRMIER VINCENT NAISSE**
081/30 36 16 - 0476/78 94 53

vincent.naisse@skynet.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.
Pas de suppléments à votre charge.
A votre service, à votre écoute 7j/7

IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmob.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be



Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites
& réalistes

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 15 ans, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



WIERDE

97, RUE DE JAUSSE
TÉL.: 081 588 883

GEMBLOUX

142, CHAUSSEE DE NAMUR
TÉL.: 081 611 600

www.lepaindantan.be

point S

PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES

La
Pause
Givree

SALON DE DEGUSTATION GLACIER ARTISANAL

Endroit bucolique

Terrasse
extérieure
et intérieure

Tea room

Rue des Basses Arches 5A • 5340 Haut-Bois
0475/507.844

Tous les produits proposés "maison" sont réalisés
sur place. Les crèmes glacées, les crêpes ainsi
que les gaufres sont fabriquées avec les produits
frais de la ferme familiale (lait frais,
crème fraîche, oeufs, ...).

Horaires (du 15/03 au 30/09) : Me 14h30-19h00
Je-Ve 16h30-19h00 • Sa-Di 14h30-19h00
(juillet et août : me au di 14h30-21h)

Sur commande jusqu'au 15 mars

lapausegivree@gmail.com

MB
CENTRE ESTHÉTIQUE

Onglerie
Pédicurie médicale
Beauté du regard
Soin visage
Massages
Épilations
...

Sur rdv : 0472 402 209

Chemin d'Arville, 9A - 5340 Faulx-les-tombes



THALGO
LA BEAUTÉ MARINE

